

LXXVII] orū masculī uel femīnæ praeuro offerendū.

LXXVIII] npecudib; uero non mutandū.

EXPLICIT VNT CAPITVLV

INCIPIT LIB VAIECRA QVE NOS LEVITICVM DICIMVS



OCAVIT AUTEM
moyses et locutus est
ei dñs. de tabernaculo
testimoniū dicens;
Loquere filiis israhel;
et dices ad eos. homo qui
optulerit ex uobis hostiā
dño de peccatoribus. id est

de bobus et ouibus. offerens ultimas. Si homo
caustum fuerit eius oblatio ac cearmento mas-
culum immaculatū offeret ad ostiū taberna-
culi testimoniū ad placandū sibi dñm. Longeq;
manus sup caput hostie et acceptabilis erit illi
atq; in expiationē eius pficiens. Immolabitq;
uitulū corā dño. et offerent filij aaron sacer-
dotes sanguinē eius fundentes sup altaris cir-
cuitū. quod ē ante hostium tabernaculi. de
tra atq; pelle hostie artus infrusta concident. et
subiciem in altari ignē strue lignorum.

Versterde initial uit *Bibel* (deel D, Sint-Truiden, ca. 1120). Link, Bibliothèque générale de l'Université,
224, fol. 47r (cat. nr. 9).

Lib. l. Bbl. générale de l'Univ. 224, f. 47^r 105
(noue Katalog: St.-Truid ca. 1120)

Ex fragmento aliquot foliorum quod videretur tempore fuisse in aliquibus locis corrupta
a bado illegibilia, et istud admodum barbarum. Quod mittit Gabr a dno Joanne
Bistadto Gujandisli. Quod est i3 qui tunc tempore erat annus 83. In is Gabr
fuit bledinus dnm Geringum Bistadto Canonium Gm martini qui obiit anno
1590 annuum i3 83. a quo Gabrilem pta. It alius fuita Sicut anno Comeli
a B. yis Epi Rodde

In Gujand fuit pbride sacerdotes: 3, diacon 3, subdiaconos 13 clericos
Et quilibet pbride Gabr sua bona pbride a dno Joanne et ipsam ecclesiam
pbride qui fuita offitium Gabr stipendia sua a Canonibus. Scolasticus
autem Coloniis et fuita bledis pbride, et in Gujand, et confectio bledis
pbride, Gabr ita ecclesiam Gujandisli Capellanum 10. bel 12.

In fronte libri deantory Burgardis.

A^o 1071 vidi To. 2 episcopus Lib. pag. ii. et 12.

A^o 1076.

Episcopus

Anno Domini Joannem M. CXXVI. 14 die VIII^{ma} mensis...
H. quatuor Romanorum Rex dnm bledis dnm in fuita bledis
Anno 1071. Dnm Gaudm Mariz Gaudm Gaudm Comitatus de Hainoa a mansiam
videt fuita bledis
2. Episcopus omnes pbride et milites suis hinc pbride. Dedit et dnm
11. 2. 12. Dnm ad altare per manum aduati sui legaliter tradidit pbride Comitissa
Richelmo ... a annuato cui hinc bledis a bledis in pbride. Dedit et
omnes pbride Dnm Gaudm Mariz Gaudm Comitatus de Hainoa a mansiam
accepto ab is hinc bledis hinc bledis Comitissa dnm pbride hinc bledis
a dnm bledis, per fuita bledis et si Dnm non fuita bledis bledis
ab Episcopo requiritur bledis, hinc bledis bledis, per fuita bledis si confectio
Epi bledis bledis, et is dnm bledis bledis bledis Episcopo fuita. Quod
si si bledis aut ab Episcopo non requiritur bledis tunc omnes bledis
bledis a bledis hinc bledis Episcopo bledis a in dnm dnm bledis bledis
bledis. Quod si ipse bledis non bledis cui Episcopo dnm bledis
bledis per xl dies ad dnm bledis bledis bledis Episcopo
a bledis per xv dies si bledis fuita bledis bledis Quod si
bledis

Bulletin de la Commission Royale
d'Histoire, t. 137, 1971

Les manuscrits 1971 (dit de Langius)
et 1972 (dit de Wachtendonck)
de la Bibliothèque de l'Université
de Liège et le Cartulaire de la collégiale
Saint-Martin de Liège

par

Joseph DECKERS,
Collaborateur de la C.R.H.

et

Jean-Louis KUPPER,
Assistant à l'Université de Liège

Aux XVI^e et XVII^e siècles, nombre d'érudits, ecclésiastiques pour la plupart, ont composé des recueils factices de documents diplomatiques ; ceux-ci renferment des pièces de nature et d'époque très diverses. Les copies qu'on y trouve sont parfois uniques et souvent même inédites, car ces compilateurs ont eu généralement, en raison de leurs fonctions, un accès direct à des archives aujourd'hui disparues.

La Bibliothèque de l'Université de Liège possède deux manuscrits de ce type.

Le premier est intitulé : *Collectio variorum diplomatum et actorum Ecclesiae et Patriae Leodiensis ex archivis ecclesiae cathedralis, ecclesiarum, collegiatarum et monasteriorum opera Caroli Langii canonici Leodiensis* ; il porte le numéro 1971 (1).

(1) Inventorié par J. HOYoux, *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque de l'Université de Liège*, t. I, Liège, 1970 (BIBLIOTHECA UNIVERSITATIS LEODIENSIS, publ. n° 17), p. 134, n° 942.

Le second a pour titre : *Collectio variorum diplomatum, privilegiorum, sanctionum etc. a summis pontificibus et imperatoribus emanatorum, concernentium clericos primarium, secundarium et totius dioecesis Leodiensis capitula, collationes etc... omnium capitulorum et praelatorum etc. facta per D. Arnoldum a Wachtendonck collegiatae Sancti Martini Leodiensis decanum, anno 1605 defunctum* ; il porte le numéro 1972 (1).

Les rapports entre ces deux manuscrits n'ont pas été clairement établis jusqu'à présent et il n'est pas inutile de les soumettre à un examen approfondi.

* * *

Sur le vu de son titre, le numéro 1971 a été attribué à un chanoine de la cathédrale Saint-Lambert de Liège : Charles de Langhe ou Langius (2). Fréquemment utilisé par les historiens liégeois, le « manuscrit dit de Langius » a été sommairement analysé par Emile Schoolmeesters (3).

(1) *Ibid.*, p. 74, n° 530.

(2) Né probablement en 1521, Langius est surtout un philologue. Il devint chanoine de la cathédrale Saint-Lambert en 1555 et mourut à Liège le 29 juillet 1573. A son propos, voir : J. ROULEZ, art. *Delanghe (Charles)*, BIOGRAPHIE NATIONALE, t. V, Bruxelles, 1876, col. 310-315. — Ph. BERNARD, *Rapport à Monsieur le Ministre de l'Intérieur sur les manuscrits de Charles Langius, déposés à la Bibliothèque Royale des ducs de Bourgogne*, Bruxelles, 1843, part. p. 12. — J. de THEUX de MONTJARDIN, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. III, Bruxelles, 1871, pp. 117-120. — H. DE VOCHT, *History of the foundation and the rise of the Collegium trilingue Lovaniense 1517-1550*, t. IV, Louvain, 1955, pp. 180-184. — *Bibliotheca Belgica*, t. V, Bruxelles, 1964, pp. 376-377.

(3) E. SCHOOLMEESTERS, *Un manuscrit de Langius*, LEODIUM, t. XIII, n° 4, Liège, avril 1914, pp. 42-45.

C'est un manuscrit sur papier de 295 mm sur 175 mm relié au XIX^e siècle. Il comporte 341 folios numérotés (1).

Nous avons pu établir la liste à peu près complète des propriétaires successifs de ce manuscrit. Il est certain que le n° 1971 fit partie de la collection du baron Guillaume-Pascal de Crassier (2). Ensuite, il passa dans la bibliothèque du chanoine Jean-Gabriel David (3). En 1808, le baron

(1) Le premier folio — blanc — porte la lettre *a*. Le manuscrit est ensuite folioté de 2 à 341. Les folios 1 et 303 manquent ; le ms. 1971 commence donc au milieu d'un texte. Il se termine par 14 pp. blanches foliotées au moyen de lettres minuscules.

(2) Dans le catalogue de vente de ses livres, il porte le numéro 3474 : *Catalogus librorum bibliothecae Guillelmi S.R.I.L. Baronis de Crassier E.S.S. episcopi et principis Leodiensis consilarii, etc.*, Liège, 1754, p. 440. Le baron Guillaume-Pascal de Crassier, connu comme grand collectionneur, naquit à Liège le 8 avril 1662 et y mourut le 28 novembre 1750. Il entretenait une correspondance suivie avec de grands érudits (Bernard de Montfaucon, Dom E. Martène et Jean-Frédéric Schannat). L'examen de celle-ci ne nous a apporté aucun éclaircissement sur l'origine du ms. 1971. Nous pensons que ce manuscrit n'a jamais quitté le milieu liégeois et que de Crassier l'acquies à Liège même. Sur le baron G.-P. de Crassier, voir : H. HELBIG, art. *Crassier (Guillaume-Pascal, baron de)*, BIOGRAPHIE NATIONALE, t. IV, Bruxelles, 1873, col. 487-490. Sur ses archives : J. ROUHART-CHABOT, *Inventaire des archives de la famille de Crassier et de ses alliés*, Bruxelles, 1960, pp. 16-17. Sur ses correspondants : U. CAPITAIN, *Crassieriana*, BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS, t. I, Liège, 1852, pp. 472-484. — ID., *Correspondance de Bernard de Montfaucon, bénédictin, avec le baron G. de Crassier, archéologue liégeois*, B.I.A.L., t. II, Liège, 1854, pp. 347-424. — L. HALKIN, *Lettres inédites du baron G. de Crassier, archéologue liégeois*, B.I.A.L., t. XXVI, Liège, 1897, pp. 73-146. — ID., *Correspondance de dom Edmond Martène avec le baron G. de Crassier, archéologue liégeois*, B.I.A.L., t. XXVII, Liège, 1898, pp. 19-308. — ID., *Correspondance de J. F. Schannat avec G. de Crassier et dom E. Martène*, BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE DU DIOCÈSE DE LIÈGE, t. XIV, 1, Liège, 1903, pp. 1-159.

(3) Une main du XIX^e siècle a écrit au bas de la page de titre

de Villenfagne d'Ingihoul l'acheta (1) à la vente des livres du chanoine Joseph Dayeneux (2) qui l'avait probablement lui-même acquis au décès de David. En 1826, il fut racheté par le trefoncier Maximilien-Henri de Lantremange (3) à la vente des livres du baron de Villenfagne.

du manuscrit : « Ce Mss. a également appartenu à M. David chanoine de St Jean Évangéliste à Liège ». — Jean-Gabriel David devint chanoine de Saint-Jean à Liège en 1778 et fut membre de ce chapitre jusqu'à sa dissolution. Il mourut le 1^{er} février 1800 et sa bibliothèque fut vendue l'année suivante : L. LAHAYE, *Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Saint-Jean l'Évangéliste à Liège*, t. I, Bruxelles, 1921, p. LXVI. — Christian Quix (1773-1844) a consulté le ms. 1971 alors qu'il se trouvait en possession de David. Cfr L. WEILAND, M.G.H., *Constitutiones et acta publica imperatorum et regum*, t. I, Hanovre, 1893, p. 650, n. 2 : « Ex cod. ms. olim Baronis de Crassier nunc D. David Canonici Leod. ». — Il existe un *Catalogue d'une très belle et nombreuse collection de livres de la bibliothèque de feu M. David ex chanoine de la ci-devant église de St Jean*, in-8°, 180 p., Liège, Dauvrain, 1801 ; nous n'avons malheureusement pu nous procurer cet ouvrage.

(1) La page de titre porte également : « J'ai acheté ce Manuscrit à la vente des Livres du Chanoine Dayeneux pour 3 fl. et quelques Sous. 1808. s. de Villenfagne d'Ingihoul ». — Dans ses *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège*, t. I, Liège, 1817, p. 469, n. IX, le baron de VILLENFAGNE D'INGIHOUL dit être en possession de ce manuscrit « rédigé par Charles Langius ». — Hilarion-Noël, baron de Villenfagne d'Ingihoul, chanoine de Tongres puis à Saint-Denis, homme politique et historien liégeois, est né en 1753 et mort à Liège en 1826. Cfr M. YANS, art. *Villenfagne d'Ingihoul (Hilarion-Noël, baron de)*, BIOGRAPHIE NATIONALE, t. XXVI, Bruxelles, 1936-1938, col. 757-759.

(2) « Nunc vero ex libris Josephi Dayeneux Canonici S. Aegidii Leod. » Note du XVIII^e siècle sur la page de titre. Dayeneux est cité comme chanoine de Saint-Gilles dans la cathédrale dès 1788 : cfr *Tableau ecclésiastique de la ville et du diocèse de Liège pour l'an 1794*, Liège, L. J. Demany, 1794, p. 10.

(3) Sous le titre, on lit encore : « acheté à la vente des livres de mr. de villenfagne d'ingihoul le 5 avril 1826 pr deux fis 60 cents pays-bas s. de Lantremange trefoncier ». — Maximilien-Henri-

A la mort du chevalier de Lantremange, l'historien-bibliophile liégeois Edouard Lavalleye en fit l'acquisition (1). Il passa ensuite dans la bibliothèque du chevalier Xavier de Theux de Montjardin (1838-1896) (2) et lorsqu'on vendit cette dernière, en 1903, le manuscrit fut acheté par la Bibliothèque de l'Université de Liège où il est conservé depuis lors (3).

Théodore, chevalier de Lantremange et seigneur de Jalhay, né probablement en 1770, devint chanoine de Saint-Lambert en 1791. Il mourut à Liège en 1838. Cfr de THEUX, *op. cit.*, t. IV, Bruxelles, 1872, pp. 109-110. — J. S. RENIER, *Histoire du ban de Jalhay comprenant sa commune avec sa seigneurie et celle de Surister*, 1^{re} partie, Verviers, 1879, pp. 191-192.

(1) « Acheté comme vieux papier, dans un paquet, à la vente de M. de Lantremange en 1838 ». A côté, une autre main précise : « Note de M. Polain ». Ce dernier renseignement est inexact. L'auteur de la notice n'est pas l'historien liégeois Mathieu-Lambert Polain (1808-1872) mais Edouard Lavalleye, comme le prouve la comparaison de l'écriture avec celle des manuscrits délaissés par Lavalleye (cfr BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, manuscrits 1577 et 1581). En outre, dans une lettre du 1^{er} juin 1862, C. de Borman écrit que la *Collectio variorum diplomatum* de Langius fait partie de la bibliothèque d'Édouard Lavalleye. Cfr *Lettre à Monsieur Stanislas Bormans...*, B.I.A.L., t. V, Liège, 1862, p. 261. — Sur Lavalleye (1811-1869), cfr. A. LE ROY, art. *Lavalleye (Edouard)*, BIOGRAPHIE NATIONALE, t. XI, Bruxelles, 1890-1891, col. 483-485. — F. VERCAUTEREN, *Cent ans d'histoire nationale*, t. I, Bruxelles, 1958, p. 101.

(2) Cfr le *Catalogue des livres et manuscrits formant la bibliothèque de feu M. le Chevalier Xavier de Theux de Montjardin...*, Gand, 1903, p. 93, n° 911. — Sur ce personnage : J. BRASSINNE, art. *Theux (Xavier-Marie-Georges-Théodore, chevalier de)*, BIOGRAPHIE NATIONALE, t. XXIV, Bruxelles, 1926-1929, col. 784-786. C'est vraisemblablement à la mort de Lavalleye († 1869) que le ms. 1971 passa dans la bibliothèque de Xavier de Theux. En tout cas, il en faisait déjà partie en 1871 : cfr J. de THEUX de MONTJARDIN, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. III, Bruxelles, 1871, pp. 119-120.

(3) Le ms. 1971 n'apparaît dans le catalogue manuscrit des

Mise à part la description très sommaire que lui a consacrée Alphonse Roersch en 1927 (1), le manuscrit 1972 n'a guère retenu jusqu'ici l'attention des historiens. Si l'on en croit le titre que lui a donné une main de la première moitié du XVII^e siècle, les documents qu'il contient auraient été réunis par Arnold de Wachtendonck (2). C'est un manuscrit sur papier de 300 mm sur 210 mm et dont la reliure est en tout point identique à celle du n° 1971. Une main des XIX^e-XX^e siècles l'a folioté à l'encre noire de 1 à 417. Les dix-neuf dernières pages, restées blanches, portent des lettres minuscules. Il existe une foliotation plus ancienne (XVI^e-XVII^e siècles) ; elle est écrite à l'encre

acquisitions de cette bibliothèque qu'à la date du 31 octobre 1922. Nous sommes néanmoins persuadés que ce manuscrit a été acheté par la bibliothèque dès 1903 et répertorié seulement en 1922. Nous n'en voulons pour preuve que les témoignages de J. Brassinne et d'E. Schoolmeesters qui, dans des articles parus en 1906 et en 1914 nous informent de sa présence dans les collections de la Bibliothèque de l'Université de Liège. Cfr. J. BRASSINNE, *L'argenterie d'Erard de la Marck, prince-évêque de Liège*, B.I.A.L., t. XXXVI, Liège, 1906, p. 243. — E. SCHOOLMEESTERS, *op. cit.*, p. 42. — D'après Schoolmeesters, le « manuscrit de Langius » fut acheté par la Bibliothèque de l'Université après la mort de de Theux pour la somme de 200 F.

(1) A. ROERSCH, *Arnold de Wachtendonck et son « Album amicorum »*, ALBUM OPGEDRAGEN AAN PROF. DR. J. VERCOULLIE..., Bruxelles, 1927, p. 226.

(2) Arnold de Wachtendonck était le fils naturel du chanoine noble de Saint-Lambert Guillaume de Wachtendonck. Il naquit à Liège en 1538. Pourvu d'abord d'une prébende à la collégiale Saint-Barthélemy, il obtint, le 2 janvier 1574, un canonicat à Saint-Martin. Il fut élu doyen de Saint-Martin le 29 mai 1586 et mourut à Liège le 25 juillet 1605. Cfr. A. ROERSCH, *op. cit.* — Id., art. *Wachtendonck (Arnold de)*, BIOGRAPHIE NATIONALE, t. XXVII, Bruxelles, 1938, col. 1-4. — J. PAQUAY, *La collégiale Saint-Barthélemy à Liège. Inventaire analytique des chartes*, Liège, 1935 (ANALECTA ECCLESIASTICA LEODIENSIA, fasc. 1), pp. 83, 87.

brune et couvrait les folios 3 à 334 de la foliotation actuelle.

Ce manuscrit fut en la possession de Charles Moulan de Liège (1) et de Edouard Lavalleye qui l'acquiert en 1836 (2). Il passa dans la bibliothèque du chevalier Xavier de Theux (3) et fut acquis, en 1903, par la Bibliothèque de l'Université de Liège (4).

L'examen paléographique de ces deux manuscrits nous a permis de rectifier certaines opinions émises traditionnellement à leur propos.

Tout d'abord, on constate une différence fondamentale entre le n° 1971 et le n° 1972 : alors que le premier est presque entièrement écrit de la même main, le second comporte quelque cinquante écritures, sans compter celles des nombreux documents originaux qui s'y trouvent insérés.

(1) « nunc pertinet ad Carolum Moulan Leodii », sur la page de titre. S'agit-il de l'avocat Moulan cité dans la rénovation magistrale du 19 septembre 1762 ? Cfr. *Mémorial de la ville de Liège (continuation du Recueil de Loyens. 1720-1830)*, Liège, 1884, p. 91. Ou plutôt de l'avocat Charles-Pascal-Marie Moulan (1805-1847) qui collabora à la rédaction du journal *Le Politique municipal, provincial et national* (successeur du *Mathieu Laensbergh*) et qui s'est notamment intéressé à l'histoire liégeoise. Cfr. J. DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans...*, Liège, 1956, p. 114. — U. CAPITAINE, *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*, Liège, 1850, pp. 182-183, note 2. — Chev. de THEUX de MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, 2^e éd., Bruges, 1885, col. 911, 913, 926-927, 1575. — A.E.L., *Tables décennales de Liège*, décès, n° 15, 23 janvier 1847.

(2) Il a complété le texte cité ci-dessus n. 1 par les mots « nunc (1836) ad Ed. Lavalleye ».

(3) *Catalogue de Theux*, p. 93, n° 912.

(4) Il est catalogué dans le livre des acquisitions de l'Université de Liège le 3 novembre 1922. Les remarques faites note 3 p. 43 pour le ms. 1971 sont également valables pour le ms. 1972. Cfr. BRASSINNE, *op. cit.*, p. 243. Il fut acheté par la Bibliothèque pour la somme de 750 F.

Le n° 1971 est donc, en fait, l'œuvre d'un seul scribe (1) tandis qu'à la rédaction du n° 1972 ont concouru un grand nombre d'auteurs; toutefois, ce manuscrit comporte quantité de cahiers annotés, corrigés et complétés généralement par la même main (2). Le manuscrit 1972, dit de Wachtendonck, est donc un recueil factice, revu et corrigé presque entièrement par un seul scribe.

L'analyse du contenu des deux manuscrits nous amène à constater que la plupart des documents copiés dans le n° 1972 sont repris, quoique dans un ordre différent, dans le n° 1971. Cependant, chaque manuscrit contient des documents qui lui sont propres. L'établissement d'un catalogue précis des pièces contenues dans les deux manuscrits conduit à la conclusion suivante : le n° 1971 est une copie du n° 1972 (3).

(1) L'écriture principale et pour ainsi dire unique se retrouve aux f°s 2 r°-194 v°, 203 r°-214 r°, 218 r°-296 r°, 305 r°-339 v°.

(2) Les f°s 108-114 sont un fragment de cahier folioté de XV à XXI. Les f°s 176-234 constituent un cahier autonome folioté de 1 à 59 et les f°s 302-327 constituent également un cahier dont subsistent encore des fragments de pagination (1 à 39). — Parmi les annotations : « Dominus decanus Wachtendonck registravit » (f° 10 r°) ; le millésime des documents a souvent été indiqué en marge par cette main ; au f° 18 r° l'acte porte : « Sine data » et la main ajoute : « Liber chartarum S. Lamberti dicit Datum quinto idus Aprilis, ... » ; au f° 19 r° l'acte porte : « Ego Hezelo gratia dei Coloniensis episcopus » ; la main ajoute en marge : « Error, nam debet esse Hezelo Tolensis episcopus, ... » ; à la suite d'une copie d'un acte du comte Wideric pour Hastière (656) on lit, f° 46 r° : « Extractum ex Namurco G.B. Gramaye ». La main ajoute : « Richardus Wasseburg habet idem diploma in suis annalibus lib : 3 fol. 156^b ex quo verisimiliter illa excerpit. » etc.

(3) Nous comptons publier ultérieurement une analyse détaillée du ms. 1972. Signalons, pour en marquer l'intérêt, un exemple particulièrement significatif : au f° 10 r° (reproduit aux f° 68 v°-69 r° du ms. 1971) se trouve une copie de l'acte de l'empereur Henri IV relatif à l'inféodation du comté de Hainaut (1071), publié

Effectivement, les lacunes, les corrections, les annotations, etc. qui figurent dans le n° 1972 se retrouvent servilement incorporées ou « remises au net » dans le n° 1971 (1). L'indication des sources, des chartriers, des cartulaires et les copies de signatures ont été reprises par celui qui transcrivit le n° 1971 (2). Tous les originaux, par exemple l'inventaire de la vaisselle d'Érard de la Marck signé de sa main (3), y ont été recopiés.

par L. WEILAND, M.G.H., *Constitutiones et acta publica imperatorum et regum*, t. I, Hanovre, 1893, pp. 649-650, n° 441 et par E. PONCELET, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. VI, annexe III, pp. 240-241. Cfr F.-L. GANSHOF, *Note sur le rattachement féodal du comté de Hainaut à l'Église de Liège*, MISCELLANEA J. GESSLER, t. I, Anvers, 1948, pp. 508-521. La copie de base, — celle du ms. 1972, — est inconnue de Weiland qui utilise uniquement les éditions antérieures de de Reiffenberg et d'Ernst ainsi qu'une copie de Quix, toutes trois faites sur le ms. 1971.

(1) Un exemple caractéristique : le correcteur du ms. 1972 a enlevé 2 folios placés jadis entre les folios 313 et 314 et en a recollé une partie au f° 312 v° ; un acte copié deux fois par erreur (310 r° et 313 r°) a été barré au f° 313 r°. Le ms. 1971 (f° 19 v°-20 v°) suit l'ordre nouveau. Des mots mis entre parenthèses ou soulignés dans le ms. 1972 (f° 301 r°) le sont également dans le ms. 1971 (f° 8 r°-v°). On pourrait multiplier ce genre d'exemples.

(2) Par exemple : le ms. 1972 reprend (f° 20 r°-21 v°) trois copies de documents concernant la collégiale Saint-Barthélemy. Chacune des copies est précédée des mentions successives suivantes : « Copia de autentico Instrumento ex Archivis ecclesiae S. Bartholomaei Leodiensis ». — « Similis copia de ipso autentico » — « Copia alia ex ipso autentico ». — A la suite des trois copies, on lit : « Concordant supradictae tres copiae cum suis originalibus de verbo ad verbum et sillaba ad sillabam, id quod ego testor Carolus de Langhe canonicus leodiensis ». Tout ceci se retrouve textuellement dans le ms. 1971, f°s 78 r°-79 v°.

(3) « fait à huy le XVI^e de juillet mil V^eXXXIII. Erard ». Ms. 1972, f°s 165 r°-172 r°. — Ms. 1971 f°s 56 v°-60 v°. — Cet inventaire a été publié par J. BRASSINNE, *op. cit.*, pp. 258-269.

Quel est l'auteur du manuscrit 1971 ? Jusqu'à présent, en raison de son titre, on l'avait attribué au chanoine Langius. C'est une erreur évidente ; un simple coup d'œil permet de constater que le n° 1971 contient plusieurs documents postérieurs à la mort de Langius († 1573) (1). En réalité, ce manuscrit n'a pas été écrit par ce dernier (2) mais, ainsi que le démontre une comparaison attentive des écritures, par le héraut d'armes Henri van den Berch († 1665-1666) (3). Pourquoi dès lors appeler « manuscrit de Langius » ce qui n'est en réalité qu'une copie faite par van den Berch du manuscrit 1972 ? Peut-être Langius a-t-il réellement rassemblé un recueil de documents relatifs à la principauté de Liège (4). C'est ce qui expli-

(1) 1575 (f°s 189 r°-193 r° et f°s 193 r°-194 v°). — 1592 (f°s 6 v°-7 r°). — 1604 (f°s 298 r°-302 v°). — 1606 (f°s 283 r°-286 r°). — 1623 (f°s 311 r°-312 v°). — 1626 (f° 174 r°v° et f° 176 r°v°). — 1629 (f° 217). — 1631 (f°s 305 r°-311 r°). — 1632 (f° 292 r°).

(2) Voir le fac-simile de l'écriture authentique de Langius (fig. I) et le fac-simile de l'écriture du ms. 1971 (fig. II).

(3) Voir les fac-simile d'écriture du ms. 1971 et de l'écriture authentique de Henri van den Berch (figg. II et III). On trouve d'ailleurs une copie collationnée par Henri van den Berch au f° 184 v° du ms. 1971. — Henri van den Berch naquit à Liège en 1592. Héraut d'armes des Pays de Liège et Comté de Looz dès 1640, il mourut probablement en 1665/1666. Cfr J. H. de la CROIX, *Les Hérauts d'Armes de la Principauté de Liège...*, Dison, 1947, pp. 5-14. — F. SCHREURS, *Henry van den Bergh, roy héraut d'armes de la Principauté de Liège*, BULLETIN DU VIEUX-LIÈGE, n° 143 (t. VI), octobre-décembre 1963, pp. 300-310. — E. PONCELET, art. *van den Berch (Henri)*, BIOGRAPHIE NATIONALE, t. XXVI, Bruxelles, 1936-1938, col. 258-260. — Sur le problème de la date de son décès, cfr le *Recueil d'épithames de Henri van den Berch héraut d'armes Liège-Looz de 1640 à 1666*, éd. L. NAVEAU de MARTEAU et A. POULLET, t. I, Liège, 1925, p. X et SCHREURS, *op. cit.*, pp. 302-303.

(4) E. PONCELET, dans l'édition des *Actes des princes-évêques de Liège. Hugues de Pierrepont 1200-1228*, Bruxelles, 1941, p. LXXXIV

querait que de Crassier ou un propriétaire antérieur du ms. 1971 (1) ait intitulé « Langius » un manuscrit que Charles de Langhe n'a jamais vu et qui, de surcroît, n'est même pas la copie d'une de ses œuvres.

Il faut retenir de tout ceci que le n° 1971 et le n° 1972 contiennent une double série de documents identiques et que l'importance du n° 1972, manuscrit de base, dépasse de loin celle du n° 1971. Il convient donc de faire dès maintenant une étude plus approfondie du n° 1972. Nous étudierons successivement les mains des différents copistes et le contenu de ce manuscrit ; cette étude nous conduira, pensons-nous, à des conclusions originales.

Les copistes qui contribuèrent à l'élaboration du n° 1972 sont nombreux. Deux mains cependant se retrouvent très fréquemment. La première, que nous appellerons main A, apparaît au début du manuscrit ; elle recopie par cahiers entiers des documents diplomatiques relatifs aux institutions ecclésiastiques liégeoises. Nous avons pu identifier cette main A comme étant celle du doyen de Saint-Martin, Arnold de Wachtendonck (2). La seconde écriture, la main B,

n. 2 fait allusion à l'existence d'un *Codex diplomaticus* attribué à Langius. Nous n'avons pu mettre la main sur ce document qui n'est peut-être finalement que le ms. 1971. A la page 264 de ce *Codex* se trouverait une description des danses auxquelles les Verviétois étaient astreints en la cathédrale Saint-Lambert. On trouve un texte relatif à cette cérémonie dans le ms. 1971, f° 161 v°. Il ne se retrouve pas dans le ms. 1972. Plus tard, le héraut d'armes Lefort recopia dans ses manuscrits le texte du 1971 : ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, Fonds Lefort, 2^e partie, t. XVIII, pp. 132-134.

(1) Dans le catalogue des livres du baron de Crassier (cfr n. 2 p. 41), le ms. 1971 porte déjà le titre sous lequel on le désigne actuellement. Peut-être lui a-t-il été attribué parce que le nom du chanoine Charles Langius apparaissait au bas du f° 79 v° (d'après le ms. 1972, f° 21 v°).

(2) Le ms. 1972 ne nous apporte aucun élément susceptible de donner un nom au copiste de l'écriture A. Toutefois, l'exploration

a non seulement copié une série de documents mais a surtout introduit des corrections et des compléments dans le manuscrit. Ce « correcteur » peut être identifié, par l'examen de l'écriture, avec Herman de Wachtendonck, frère d'Arnold (1).

Donc, contrairement au 1971, le manuscrit 1972 est exactement dénommé : c'est bien un recueil de documents divers qui a effectivement été rassemblé par la famille de Wachtendonck.

La composition interne du n° 1972 ne manque pas de variété : il renferme une foule de documents diplomatiques (2),

du fonds de la collégiale Saint-Martin nous a permis de découvrir plusieurs registres écrits de la main d'Arnold de Wachtendonck : son écriture est en tout point semblable à celle de la main A (cfr figg. IV et V).

(1) Certains documents écrits par la main B sont signés : « Ita est H. Wachtendonck » (cfr ms. 1972, f° 58 r°-59 r°). En outre, la Bibliothèque royale conserve un manuscrit autographe d'Herman de Wachtendonck intitulé *Appendices variae ad historiam Leodiensem ex diversis codicis* (B.R. ms. 14365-67). La comparaison des écritures ne permet aucun doute sur ce point. Cfr figg. VI et VII. — Herman de Wachtendonck, bourgeois de Liège, compilateur de vieilles chroniques liégeoises, mourut entre 1609 et 1621 : S. BALAU, *Chroniques liégeoises*, t. I, Bruxelles, 1913, p. XX, n. 1.

(2) Notons, parmi d'autres, des groupes de documents relatifs à l'abbaye de Saint-Laurent et à la collégiale Saint-Barthélemy. *Saint-Laurent* : bulle du pape Alexandre III, 1179 (ms. 1972, f°s 335 r°-340 v°) ; deux actes de l'évêque de Liège Réginard, 1034 (ms. 1972, f°s 340 v°-345 r°, 345 v°-349 v°) ; deux actes de l'archidiacre Albert, 1183 (ms. 1972, f°s 350 r°-352 r°, 352 r°-353 v°) ; acte de Hugues de Pierrepont, 1214 (ms. 1972, f°s 353 v°-356 r°) ; acte du chapitre de Saint-Lambert, 1214 (ms. 1972, f°s 356 r°-357 r°) ; acte de l'archidiacre Thomas, 1216 (ms. 1972, f°s 357 r°-358 r°) ; bulle du pape Honorius III, 1219 (ms. 1972, f°s 358 v°-359 v°) ; bulle du pape Alexandre III, 1181 (ms. 1972, f°s 359 v°-361 v°). *Saint-Barthélemy* : acte de l'évêque Hezelon, 1031 (ms. 1972, f° 19 r°) ; acte de l'évêque Réginard, 1031 (ms. 1972, f° 20 r°-v°) ;

un pouillé (1), des inventaires (2) et un grand nombre de lettres originales (3).

Le groupe le plus important de documents est constitué par un ensemble de pièces relatives à la collégiale Saint-Martin de Liège. Aussi n'est-il pas inutile que nous nous y arrêtions.

A l'heure actuelle, les anciens cartulaires de Saint-Martin, c'est-à-dire le *Liber primus foundationis Sancti Martini* sur parchemin et le *Liber chartarum* sont perdus (4).

deux actes de Wazon, 1046 et 1044 (ms. 1972 (f°s 20 v°-21 r°, 21 r°-v°).

(1) « Repertorium Beneficiorum diocesis Leodiensis ». ms. 1972, f°s 175 r°-234 r°. — Non daté.

(2) Original de l'inventaire de la vaisselle d'Erard de la Marck (1533), f°s 165 r°-172 r°, édité par J. BRASSINNE, *op. cit.*, B.I.A.L., t. XXXVI, 1906, pp. 258 sv. Inventaire de la vaisselle de Georges d'Autriche, f°s 173 r°-174 v°, publié par J. BRASSINNE, *L'argenterie de Georges d'Autriche, prince-évêque de Liège en 1549*, MÉLANGES CAMILLE DE BORMAN, Liège, 1919, pp. 353-356.

(3) On en compte une trentaine s'échelonnant du milieu du XV^e siècle au milieu du siècle suivant : f°s 238-269, 283.

(4) Des copies du XVIII^e siècle attestent l'existence de ce cartulaire : on lit, à la suite d'un acte de l'évêque Albéron de 1143 : « haec littera habetur descripta in lib. I foundationis et dotationis ecclesiae nostrae pagina 9 verso col. 1 ». A.E.L., Saint-Martin, n° 2, f° 10 r°-v°, voir aussi *ibid.*, f° 78 r° ; cfr aussi Saint-Martin, liasse 86 (actes d'Eracle). Ce cartulaire ainsi que le texte le montre, devait probablement présenter le même aspect que ceux de Beaurépart (ARCH. EVÊCHÉ LIÈGE, G.IV.7) ou d'Aulne (A.ÉTAT MONS, n° 1) : il était copié sur deux colonnes. En 1602, le chanoine de Saint-Martin, Jean van den Roye dressait un répertoire dans lequel il signalait l'existence d'un registre sur parchemin : « primum quod extat a fundatione et in pergamento conscriptum continens acta a fundatione ad 1267 vel circiter ». A.E.L., Saint-Martin, n° 1, p. 1. *Ibid.*, p. 2, mention de divers documents sous la rubrique « Ex libro pergameneo primo intitulo foundationis ». Nous avons même conservé un *liber secundus a fundatione ecclesiae B. Martini* (A.E.L., Saint-Martin, n° 10), qui implique évidemment l'existence

Dans le fonds de cet établissement aux Archives de l'État à Liège, on conserve un manuscrit du XVIII^e siècle intitulé : *Fundatio ecclesiae collegiatae sancti Martini Leodiensis* (1). Ce document représente tout ce qui, jusqu'à présent, subsistait des cartulaires de Saint-Martin. Or, le manuscrit n° 1972 contient lui aussi un recueil de chartes concernant Saint-Martin, écrit de la main d'Arnold de Wachtendonck. Ce cahier s'ouvre par les mots : *Fundatio Ecclesie Sancti Martini Leodiensis* (2). En comparant les deux documents, nous avons constaté que la plupart des chartes contenues dans le n° 1972 se retrouvaient dans la *Fundatio* du XVIII^e siècle. Toutefois certaines divergences textuelles permettent d'établir que ces recueils sont deux copies indépendantes faites sur les cartulaires de Saint-Martin.

Ainsi donc, à défaut des *Libri* perdus, l'historien de Saint-Martin disposera dorénavant d'une copie partielle faite par le doyen Arnold de Wachtendonck à la fin du XVI^e siècle et d'une seconde copie faite au XVIII^e siècle, toutes deux transcrites sur les cartulaires perdus.

d'un *liber primus*. Il existait également un *liber chartarum* de confection plus récente. Son existence est signalée à plusieurs reprises : A.E.L., *Saint-Martin*, n° 1, pp. 2 sv. et n° 2, f° 78 r° ; ms. 1972, f° 320 v°. — L'inventaire des *documents originaux* a été dressé par J. G. SCHOONBROODT, *Inventaire analytique et chronologique des chartes du chapitre de Saint-Martin, à Liège*, Liège, 1871.

(1) Ce manuscrit jadis conservé à la cure de l'église Saint-Martin a été déposé en 1961 aux A.E.L., *Fonds de Saint-Martin*, où il porte actuellement la cote 17 bis. On y trouve des documents du X^e au XVIII^e siècle (notamment plus d'une centaine de documents antérieurs à 1300). Ce manuscrit fut intitulé *fundatio* sans doute parce que le premier acte qu'il recopie concerne la fondation de Saint-Martin ; peut-être aussi par simple imitation du titre du *liber primus fundationis* aujourd'hui disparu.

(2) Ms. 1972 (f°s 302 r°-327 r°) et ms. 1971 (f°s 8 v°-34 v°). Notons qu'une page de titre (f° 301) a été ajoutée par Herman de Wachtendonck.

Si la présence, dans le manuscrit 1972, d'un « cartulaire de Saint-Martin » peut se comprendre sans difficultés (1), il faudrait pouvoir également expliquer la présence d'actes relatifs à Saint-Barthélemy et au Chapitre cathédral (surtout des lettres originales).

Les fonctions exercées par tous les personnages que nous avons signalés et le milieu dans lequel ils vivaient peuvent apporter certains éclaircissements sur ce point et fournir l'explication cherchée.

Arnold de Wachtendonck, doyen de Saint-Martin, avait été aussi pourvu d'une prébende à Saint-Barthélemy où son frère Jean était chanoine : ni l'un, ni l'autre n'eurent donc de difficultés à compiler les archives de cet établissement. Leur père, Guillaume de Wachtendonck, chanoine de Saint-Lambert (2), profita peut-être de sa situation privilégiée pour conserver par devers lui des documents originaux reposant dans les archives de la cathédrale. De plus, Charles de Langhe dit Langius était, lui aussi, chanoine de la cathédrale et certains de ses papiers parvinrent entre les mains des fils de Wachtendonck (3).

(1) Les rapports entre le ms. 1972 et la collégiale Saint-Martin, rapports qui s'expliquent par le fait qu'Arnold de Wachtendonck y était chanoine, se manifesteraient également par la présence dans le ms. 1972 d'une copie faite par le notaire François Stapel dont l'écriture se retrouve fréquemment dans les liasses du Fonds de Saint-Martin [ms. 1972, f° 328 r°-v°, A.E.L., *Saint-Martin*, nos 16-17 (1561-1594)].

(2) Cfr la note 2 p. 44. — Il fut reçu dans le chapitre cathédral le 30 juin 1519. Il mourut à Liège le 19 juin 1553 (de THEUX, *op. cit.*, t. III, pp. 37-38). Son nom apparaît dans le ms. 1972 au f° 175 r°, en tête du pouillé : « R. M. GUILHELMO WACHTENDONCK » (cfr note 1 p. 51).

(3) Herman de Wachtendonck nous dit du reste que son frère Arnold était un ami de Langius : B.R. ms. 14365-14367, f° 154 v° : « Est ille pie memoriae Reverendus Dominus D. Carolus Langius

On comprend dès lors que plusieurs documents appartenant au Chapitre de Saint-Lambert aient pu entrer en fait dans le patrimoine de la famille de Wachtendonck.

La constitution du ms. 1972 pourrait alors s'expliquer de la façon suivante : une série de papiers provenant de divers fonds, rassemblés par l'intermédiaire de Langius, des de Wachtendonck et de plusieurs érudits liégeois, se trouvèrent, au début du XVII^e siècle, entre les mains de Herman de Wachtendonck. Ce bourgeois de Liège, amateur d'histoire, se plut à rassembler, à compléter et à annoter cette collection de documents (1).

Ainsi peut-on expliquer également que le héraut d'armes Henri van den Berch, qui vivait dans ce même milieu d'érudits liégeois, ait pris connaissance, quelques années plus tard, du précieux recueil rassemblé par les de Wachtendonck. Il en rédigea une copie, dans laquelle nous reconnaissons le ms. 1971. Ce dernier paraît avoir été achevé après le 14 août 1632 (2) et, en tout cas, avant 1665-1666 (3).

C'est probablement par l'intermédiaire du héraut d'armes Hannus — successeur de van den Berch — que les généalogistes Lefort prirent, à leur tour, connaissance du manuscrit 1971 : ils en recopièrent de larges extraits

canonicus cathedralis ecclesiae Leodiensis [...] fratri predicto [Arnold de Wachtendonck] unice dilectus ».

(1) Dans le même document, toujours au f^o 154 v^o, Herman dit avoir utilisé les notes de son frère Arnold : « Item adieci praedictis plura notatu digna, excerpta ex cartis et scedis pie memoriae Reverendi Domini Arnoldi a Wachtendonck decani S. Martini fratris mei carissimi, qui obiit anno 1605 in die S. Annae circa mediam noctis, cuius animae mesereatur Deus, optimus, maximus ».

(2) Ms. 1971, f^o 292 r^o : « Desumpsi sequentia [...] hac 14^a augusti 1632 » (écriture de van den Berch). — Notons que des liens d'amitié liaient Langius et Wachtendonck à Juste Lipse : cfr A. Body, *Juste Lipse aux eaux de Spa (1591-1595)*, B.I.A.L., t. XIV, Liège, 1878, pp. 282-283.

(3) Date de la mort de Henri van den Berch : cfr note 3 p. 48.

dans le tome XVIII de la seconde partie de leur collection de documents, conservée actuellement aux Archives de l'État à Liège (1).

En terminant, nous voudrions soumettre au lecteur une réflexion qui, au fil de ces pages, vient presque naturellement à l'esprit : l'histoire des manuscrits 1971 et 1972 de la Bibliothèque de l'Université de Liège est intimement liée à celle d'un petit groupe d'érudits liégeois qui, aux XVI^e et XVII^e siècles, se livrèrent avec prédilection à la recherche historique. On imagine ces vieux registres jalousement conservés dans les bibliothèques privées et ne passant, pour ainsi dire, d'une main à l'autre qu'à la faveur d'un décès. Nos deux manuscrits sont donc les témoins d'une époque où érudition et histoire étaient surtout l'apanage de ces milieux ecclésiastiques et aristocratiques dont un des représentants les plus célèbres à Liège est le chanoine Jean Chapeaville.

* * *

(1) La grande majorité des actes contenus dans le tome XVIII de la 2^e partie des manuscrits Lefort sont copiés sur le ms. 1971. Ex. : un texte intitulé *Clausula extracta ex Registro antiquo ceremonialium Insignis et cathedralis Ecclesiae Leodiensis. De Verviers choreis annuis*, qui est transcrit au f^o 161 v^o du ms. 1971 se retrouve mot pour mot dans Lefort, pp. 132-134 (cfr note 4 p. 48). Cette filiation existe également pour les chartes de Saint-Barthélemy : ms. 1971 f^o 78 r^o-v^o repris dans Lefort, pp. 22-24 (acte de Réginard, 1031) ; ms. 1971, f^o 79 r^o-v^o repris dans Lefort, pp. 25-27 (acte de Wazon, 1044) ; ms. 1971, f^o 78 v^o-79 r^o repris dans Lefort, pp. 24-25 (acte de Wazon, 1046). A la fin du volume de Lefort, on lit (p. 140) : « Tout le premis etoit escrit de la main de feu le Sr H. van den Berch en son vivant Roy et Heraut d'armes du Pays de Liege et comté de Looz, Secque j'atteste Le Fort escuyer roy et Heraut d'armes de sa majesté impériale et catholique et de son altese l'evêque et prince de Liege ». Ceci démontre que Lefort attribuait la rédaction du ms. 1971 à van den Berch.

Au terme de l'examen auquel nous nous sommes livrés, nos conclusions peuvent se résumer en quatre points :

1^o le manuscrit 1971 de la Bibliothèque de l'Université de Liège, généralement connu sous le nom de « manuscrit Langius », n'est pas de la main de C. Langius († 1573). Il s'agit en réalité d'une copie faite au XVII^e siècle par le héraut d'armes Henri van den Berch sur le manuscrit 1972 de la Bibliothèque de l'Université.

2^o le manuscrit 1972, dit « manuscrit Wachtendonck » est un recueil factice effectivement rassemblé, à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle, par la famille de Wachtendonck.

3^o la teneur des cartulaires de la collégiale Saint-Martin de Liège, aujourd'hui perdus, nous est conservée en partie sous forme de deux copies indépendantes l'une de l'autre. L'une remontant au XVI^e siècle, est contenue dans le ms. 1972 ; l'autre, du XVIII^e siècle, intitulée *Fundatio ecclesiae sancti Martini Leodiensis*, est conservée aux Archives de l'État à Liège, dans le Fonds de la Collégiale Saint-Martin, numéro 17 bis.

4^o le tome XVIII de la deuxième partie des manuscrits Lefort conservés aux Archives de l'État à Liège, est une copie partielle du manuscrit 1971 (*).

(*) Nous remercions les commissaires qui furent chargés de l'examen de ce travail : notre maître, le Professeur F. VERCAUTEREN, qui nous a suggéré cette recherche ; le Professeur L. E. HARKIN, dont les suggestions nous furent profitables ; A. JORIS, chargé de cours associé qui ne nous a pas ménagé ses précieux conseils et ses judicieuses observations.

FIG. I. — Autographe de Charles de Langhe dit Langius (B.R., Ms. 744-55, fol. 31 v°).

FIG. II. — Écriture du Ms. B.U.Lg 1971, fol. 109 v°.

